

JE SÉJOURNE À LA PROPRIÉTÉ KEENE FARM...QUE DOIS-JE SAVOIR ?!

COMMENT ME RENDRE LÀ-BAS ?



Utiliser google maps ou mapquest pour localiser l'adresse suivante : **193 Styles brook road, Keene (NY) 12942**

(<http://maps.google.com/maps/ms?msa=0&msid=106177311759366110668.00000113063b8e45c2cdc>)

Lorsque vous êtes sur Styles brook road, rouler encore 1.6 km et chercher le signe en bois avec des réflecteurs sur la gauche indiquant Alpine Club – Section Montreal.

Consulter la **carte** de la propriété, cela vous aidera à localiser toutes les installations sur le site.

QUE DOIS-JE FAIRE QUAND J'ARRIVE ?



Vous devez vous enregistrer dès votre arrivée. Merci de vous signaler au gardien au refuge qui vous demandera de vous enregistrer dans le carnet et de payer les frais. Ne pas oublier votre **carte de membre** ou votre preuve de **passé annuelle** si vous voulez payer les tarifs réservés aux membres.

Si le gardien n'est pas là, remplir le registre dans la boîte en bois sur la galerie du refuge, prendre une enveloppe, compléter les informations, y déposer l'argent et déposer l'enveloppe dans la **borne d'enregistrement** située près de la pompe à eau. Si vous campez, merci de préciser la couleur de votre tente.

QUELS SONT LES RÈGLEMENTS DU PRÉ - TENTES ?

Merci de :

- **Aucun véhicule n'est accepté dans le pré.** Deux stationnements sont prévus pour les véhicules.
- Les véhicules RV et les tentes-roulottes ne sont pas acceptés sur le site. Les véhicules du style Westfalia ou Safari Condo sont acceptés, mais en tout temps, votre véhicule doit être dans les stationnements.
- Ne pas fumer sur le terrain de la propriété, excepté aux stationnements.
- Respecter les heures de repos de 23h à 7h.
- Ne rien mettre autre que du bois dans le foyer dans le pré.
- Ne pas faire de feu ailleurs que dans le foyer du pré.
- Ne pas laver la vaisselle à moins de 15 m de la pompe à eau.
- Ne pas laisser les glacières, la nourriture ou les déchets à votre campement quand vous partez (soyez avertis que la nourriture attire les ours et les rats laveurs).
- Ne pas laisser de nourriture dans votre tente même si vous êtes à votre campement.
- Nettoyer les grilles, la vaisselle après usage, de même que votre bac à vaisselle après usage.
- Laisser votre campement aussi propre que possible.
- Emporter tous vos restants de nourriture à la maison.
- Emporter tous vos déchets et votre recyclage à la maison.
- Vérifier que vous n'oubliez rien à votre campement quand vous partez.
- Laisser la propriété au moins dans le même état que vous l'avez trouvée.



QUELS SONT LES RÈGLEMENTS DU REFUGE ?

Merci de :

- Ne porter que des sandales propres dans le refuge, pas de bottes.
- Ne pas fumer sur le terrain de la propriété, excepté aux stationnements.
- Respecter les heures de repos de 23h à 7h.
- Ne pas utiliser de flamme ouverte dans le refuge ou sur les galeries (pas de bougie à fondue, bougie, lampes Coleman, BBQs...).
- Demander au gardien de démarrer les poêles, seul lui peut démarrer et entretenir les feux (seulement pendant l'hiver).
- Couper le bois dehors.
- N'utiliser le bois sur la galerie que pour le poêle de la cuisine. Le bois pour le poêle du salon est situé sous la galerie.
- Ne rien mettre d'autre que du bois et du papier dans les poêles (pas de plastique, cellophane, aluminium).
- Garder vos choses rangées et laisser de la place aux autres.
- Remplir les contenants à eau à la pompe à eau.
- Laver votre vaisselle dans l'évier et non près de la pompe à eau.
- Utiliser votre propre papier toilette.
- Apporter votre savon biodégradable et vos linges à vaisselle.
- Nettoyer, sécher et ranger tous les ustensiles de cuisine que vous utilisez.
- Nettoyer les comptoirs, tables et poêles.
- Garder toute nourriture dans des contenants fermés pour ne pas attirer les souris.
- Ne pas laisser de nourriture dehors (attention aux ours et ratons laveurs).
- Emporter à la maison tout reste de nourriture.
- Emporter à la maison vos déchets et votre recyclage.
- Laisser l'endroit au moins aussi propre que quand vous l'avez trouvé.



BON SÉJOUR À LA KEENE FARM !



Si vous avez des commentaires ou suggestions, merci de les écrire à

keenefarm@alpineclubmontreal.ca

Merci!

COMBIEN DOIS-JE PAYER ?!

Merci de payer vos frais en dollars canadiens ou en dollars américains. Consulter les tableaux ci-dessous pour déterminer quels sont vos frais de séjour. La passe annuelle est valide un an à partir du 1^{er} janvier.

IMPORTANT : Les frais indiqués sont par nuit et par personne.

FRAIS DE NUITÉE

	REFUGE Avril-Sept	REFUGE Oct-Mars	PRÉ TENTE
Membre	15 \$	20 \$	10 \$
Étudiant (25 ans et moins)	7,50 \$	10 \$	5 \$
Senior (60 ans et plus)	7,50 \$	10 \$	5 \$
Non membre	30 \$	30 \$	15 \$
Enfant	Gratuit	Gratuit	Gratuit

RABAIS MEMBRES ACC (Exclus étudiants et seniors) :

- **LUNDI AU JEUDI (hors congés/vacances scolaires) : 50% de rabais**

Membres: **ACC** (Alpine Club of Canada), **FQME** (Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade), **UIAA** (International Mountaineering and Climbing Association), **AAC** (American Alpine Club), **Cyclonature** (en groupe et de avr-sept), **MOC** (McGill Outdoor Club). **La carte de membre doit être présentée au gardien.**

Enfants : moins de 16 ans.

Étudiant/Senior : Doit être un membre. Une preuve d'études à temps plein (étudiant) ou une preuve de naissance (Étudiant/Senior) doit être présentée au gardien.

Groupes : plus que 5 personnes.

FRAIS DE PASSES ANNUELLES

	REFUGE/PRÉ TENTE	PRÉ TENTE
Membre ACC section Montréal	160 \$	80 \$
Membre FQME		
Membre ACC autre section	160 \$	80 \$
Membre UIAA		
Étudiant et Senior membre ACC	160 \$	80 \$